

2. — BEAUCOUP DE TAPAGE FAIT PAR PEU DE GENS.

Je sais bien que ce programme n'a pas été universellement accepté, qu'il a été dans certains quartiers, et je dirai même où l'on s'y serait le moins attendu, l'objet d'une opposition persistante. Il est bien connu qu'il s'est formé dans les villes de Montréal et de Toronto une association dont le but est de faire rejeter cette entente. Je ne saurais m'en plaindre; ceux qui agissent de la sorte sont parfaitement dans leur droit. Je ne chercherai pas davantage à dissimuler la portée d'un tel mouvement ni l'importance de ceux qui l'ont lancé. Mais même en faisant très large la part de ce double facteur, je persiste à croire qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer. Le général Grant raconta dans ses mémoires que, durant la guerre du Mexique, alors qu'il était jeune lieutenant dans l'armée des États-Unis, il se dirigeait un jour à cheval, en compagnie d'un ami, vers la scène des hostilités, quand soudain ils entendirent le plus effroyable hurlement de loups. Son ami lui demanda combien il pensait qu'il s'en trouvait dans la bande, et Grant, pour ne pas exagérer, fixa approximativement le nombre à vingt. Son ami sourit sans rien dire. Quelques instants après, ils arrivèrent en vue des loups; ils n'étaient que deux pour faire tout ce bruit. Le général Grant observe qu'il s'est rappelé cet incident plus tard lorsque, dans le cours de sa vie, il a été témoin du tapage fait par des gens désappointés; jusqu'à ce qu'on eût pris la peine de les compter, ils faisaient toujours l'effet d'être plus nombreux qu'ils n'étaient en réalité. Je crois que ce qui est vrai des États-Unis l'est aussi de notre pays. Des objections que nous avons entendu formuler contre cette convention, les unes me paraissent manquer singulièrement de force ou d'a-propos; d'autres, au contraire, seraient dignes d'attention, si elles ne se fondaient sur une étrange autant que fausse conception de ce que seront les conséquences de l'établissement d'un tel régime.

3. — IL N'Y A PAS RAISON DE S'OPPOSER A LA RECIPROCITE. HISTORIQUE DE LA QUESTION.

Ce qui m'étonne, c'est qu'il ait pu se produire une opposition quelconque. Qui niera que, dans nos relations avec nos voisins, nous ayons atteint ce que tous les partis dans cette Chambre ont cherché depuis quarante ans? Qui niera que si, il y a quarante ans, au premiers jours de cette Confédération, il y a trente ans, vingt ans ou même quatorze ans, lorsque nous avons pris les rênes de l'administration, il eût été possible d'obtenir un abaissement du tarif américain comme le comporte cette convention, il y aurait eu